

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 61
Votants 61

Objet :

**TARIFS 2018 : BUDGET
GENERAL**



N°8/24/02/2018

L'an deux mille dix huit, le vingt quatre février à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Philippe MELOT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 26 janvier 2018.*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEZENAC : M. Vincent CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : M. Jean-Claude DELHORBE, Mme Virginie CREMOUX
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, Mme MaëliSS LINDSTROM,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : Mme Christine CHIES, Mme Jacqueline JOINEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
PAULIN : M. Guy GERMAIN,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : M. Philippe MELOT, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Amanda MILINSHIP,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Daniel CHEVALIER,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE,
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUX : M. Bruno BASTIAN, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. J-Marie CLAES.

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-82402-DE
Regu le 05/03/2018

Madame Amanda MILLINSHIP (commune de Sergeac) a été élue secrétaire de séance.

Excusées : Mmes Josiane FRAYSSE commune d'Archignac, Mélanie PROVOST commune de Florimont Gaumier, Christiane SALVIAT commune de Valojoux.

Présents sans voix délibérative : M. HENROT percepteur de Sarlat.

.....
Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables durant l'exercice 2018 pour l'activité du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR.

Après avis du Bureau Syndical, réuni en date du 20 février 2018,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les nouveaux tarifs applicables dans le cadre du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice budgétaire 2018, comme suit :

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS :

Prix du traitement..... 237.00 €/T
Prix du transport..... 18.17 €/Km

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :

Prix du traitement..... 120.00 €/T
Prix du transport..... 18.17 €/Km

COLLECTE DES AIRES DE REPOS :

Collecte des corbeilles..... 247.00 €/T
Prestation..... 23.50 €/Heure
Détour effectué pour la collecte 18.17 €/Km

SALLE DE REUNION

Salle de Réunion : Location pour une demi-journée 80,00 €
Salle de Réunion : Location pour la journée 150,00 €
Salle « La Périgourdine » : location à la journée..... 50,00 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bacs, Sacs, ...	Au prix d'achat TTC	
Composteurs environ 320 litres	Le premier	gratuit
	Les suivants	10,00 €
Composteurs environ 640 litres		20.00€

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels : selon le tarif départemental établi par le SMD3

DROITS D'ACCES DANS LES DECHETERIES :

Communes adhérentes :

Administrés..... gratuit
Artisans - Commerçants – Agriculteurs..... gratuit

Communes non adhérentes : (payé par l'usager) 11,00 €/ entrée
(Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM)

AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-82402-DE
Regu le 05/03/2018

UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SICTOM PAR UN AUTRE DE SES BUDGETS : (montants nets (avec TVA) hors conducteur)

- camion seul (1 benne de 15 m³)..... 1.65 €/Km
- camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m³) 2.42 €/Km

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 24 février 2018



AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-82402-DE
Regu le 05/03/2018